

RÉFÉRENCE(S) CONCERNÉE(S)

Version à coller : PODOALERTE. Version autocollante : PODOALERTE AD.

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Disposition du produit selon la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur recommandée à déterminer par la maîtrise d'oeuvre.

Dalle podotactile antidérapante à coller ou autocollante en polypropylène de 450 x 412,5 mm et de 6 mm de hauteur, composée d'une semelle de 2 mm d'épaisseur et de plots en relief de 25 mm de diamètre et de 4 mm de hauteur disposés selon la norme NF P98-351 d'août 2010.

Classement au feu : M3. Euroclasse : DS1.

MISE EN OEUVRE

Usage exclusivement en intérieur selon la nature du sol. Usage en extérieur : nous consulter.

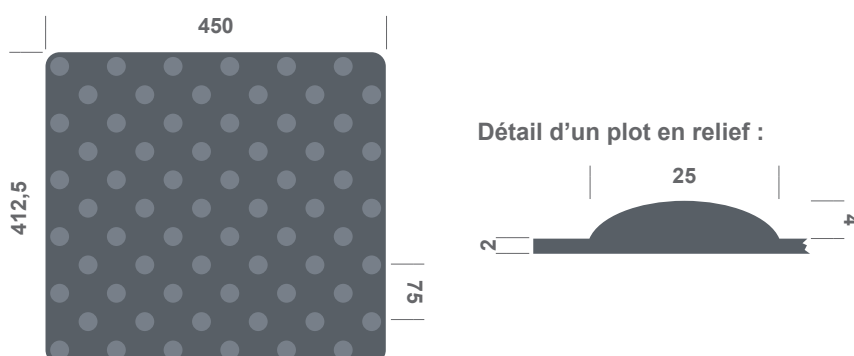
Préparation du sol : dépoussiérage et dégraissage.

Fixation par film adhésif double-face sur sols lisses uniquement ou par collage à l'aide de la colle réf. **MS 108** (2 dalles/car-touche).

COMPOSITION(S) DU/DES PRODUIT(S)

Polypropylène.

PLAN(S) (cotes en mm)



TEINTE(S) / COLORIS

